

## Contrôle Industriel Belge a.s.b.l.

Organisme de contrôle agréé Service externe pour les contrôles techniques sur le lieu de travail

Nº 32548

Vilvoorde: 277 Mechelsesteenweg - 1800 Vilvoorde

Hainaut : 18B Rue des Pierres - 7020 Maisières

: 61/63 - Rue Grand-Vinâve - 4101 Jemeppe-Sur-Meust

cibic@skynet.be T.V.A. BE 0406.671.312

CONFIDENTIEL

**2:** 04 388 12 94 **3:** 0475/23 87 30

N° de rapport : 16/14-02-04/03	n électrique domestique bi / 181 existante
No de rapport	□ contrôle périodique
Concerne :	□ autres :

Demandeur: Centigneem "H. Devillers"

Personne sur place: And accompagne code EAN de l'installation: M. C.

Adresse de la visite: Rue du Batty, 25, 6330 Hefton

Référentiel réglementaire : RGIE art. 🛛 271 🍂 276 bis et dérogations 🔲 271 bis 🗇 278

Référentiel procédure CIB-asbl : PRO-INS-E-11

Description de l'installation visitée :

Tension d'utilisation : 💥... □3N400 V 🗖3x230V □2x230V □ 1N400V

Protection générale du branchement 33 A + d. Nombre de tableaux : 1 nombre de circuits terminaux

Contrôles par examen visuel, tests et mesures :  Description	En ordre	Pas en ordre	n.a. ou dérog.
Correspondances des schémas à l'installation  Etat du matériel électrique installé  Mesures de protection contre les contacts directs  Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test Note : différentiel plombé non plombable a nouveau plombé  Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels  Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils  Matériel électrique fixe ou à poste fixe  Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle  Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations		X X X X X	W W
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre : $\Omega$ , $\Omega$	. /	X	

Identification des appareils de mesure: reprise dans le dossier équipement individuel de l'agent CIB Manquements / Notes: Conclusion:

L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le prochain contrôle périodique est à effectuer dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur.

L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme après mise en conformité au terme de 18 mois après signature de l'acte de vente .

☐ Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen complémentaire est à exécuter par le même organisme en vue de compléter le dossier.

Nom et visa de l'inspecteur : Pour CIB,

Nom et visa du demandeur pour réception :



Contrôle Industriel Belge a.s.b.l.

Organisme de contrôle agréé - Service externe pour les contrôles techniques sur le lieu de travail

Vilvoorde: 277 Mechelsesteenweg - 1800 Vilvoorde

Hainaut : 18B Rue des Pierres - 7020 Maisières : 61/63 - Rue Grand-Vinâve - 4101 Jemeppe-

**3**: 0475/23 87 30 **28: 04 388 12 94** 

T.V.A. BE 0406.671.312

cibic@skynet.be

	ANNEXE(S) AU PV DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE À BASSE TENSION Rapport N : $16/14 - 02 - 04/03$
	☐ La résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé. ☐ Absence de réseau général de terre. ☐ Absence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz. ☐ Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du
	Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants: Mez hall entrée, Chisine, Salon, Meréhaje SDB, 2eme hall, Chambres exem ples non l'imitat fs
	Coffret électrique
	La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants: coffret o'lectrique de fant repené 5 (0,05 ML)
	☐ Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants :
t	<ul> <li>□ Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max.</li> <li>□ Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981).</li> <li>□ Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain.</li> <li>☑ Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière efficace aux endroits suivants: buendaire des faites de Cables dans le Cofficie.</li> <li>□ Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants:</li> </ul>
ou Ve	La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants: Obtain les espaces mon utilisés dans la coffic de de de de la contre de cache de frotection sur p.c. chambres sence tap non limitatifs de la calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants: Pontayes du diff 40 A/0,03 A VOIS P25A
	☐ Le type de câble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants :
Infa	actions: Absence de schémas, en l'absence de plans les tenents et aboutissente de allation tout comme la portée de motre contrôle M'ont pût. être déterminés evec
linst	Mation tout comme la portée de motre contrêle Mont put. être déterminés esse
Kact	Hude * Mesure de RE inealisable Mendre le sectionneur de teme plus proche de la terre

Maturel Born effectuer une mesure & Amener le résour général de terre dans le coffret de la même section que la codenne d'alimentation & Le différentiel géneral ne réagit pas au test de houcle de défant et son hauton test est inopérant & l'installation visitée est à nevoir dons son entrereté touten suivant et respectant le REIE Remarques Points lumineux, recepteurs mon place's + venillez vons assurer que les einenits cont se trouvent bien Sur circuit distinct et protégés par le différentiel à hante sensibilité inécepteurs mon place \* Rofinar le matériel qui me tient plus et plucer des protections mécanique sur les conducteurs RAP/CIB-E annexe BT01/0609-Rév.01